

## Prolifération de missiles et défense antimissile en Asie du Nord-Est

Gu GUOLIANG

**L**a prolifération des missiles en Asie du Nord-Est est un problème croissant pour la sécurité et la stabilité régionales. La situation est compliquée par les projets de défense antimissile dans la région. Toutes ces tendances suscitent une vive inquiétude dans les pays asiatiques et au sein de la communauté internationale.

### *Le programme de missiles de la République populaire démocratique de Corée (RPDC)*

La République populaire démocratique de Corée (RPDC) a cherché à se doter de missiles balistiques au début des années 60<sup>1</sup>. À la fin des années 70, le programme de missiles devint une priorité nationale aussi importante que le programme nucléaire. En avril 1984, la RPDC réussit son premier essai avec un missile Scud-B. Au cours des années 90, le programme nord-coréen de missiles enregistra des progrès réguliers : essais réussis du missile Scud-C en juin 1990, du missile balistique Nodong-1, en mai 1993, et le premier essai en vol du missile à deux étages, Taepo Dong-1, en 1998. Dès 1993, le directeur de la CIA, James Woolsey, exprima, lors d'une audition devant le Congrès, l'inquiétude des États-Unis face aux activités nord-coréennes en matière d'exportation et de mise au point de missiles, et déclara que le missile nord-coréen Nodong-1, selon l'endroit où il était déployé, pouvait atteindre des bases américaines et des capitales alliées d'Asie et du Moyen-Orient<sup>2</sup>.

En avril 1996, les États-Unis et la RPDC se rencontrèrent à Berlin pour leur première série de pourparlers bilatéraux sur les missiles, mais ne purent s'entendre sur un accord. L'année suivante, les États-Unis et la RPDC se retrouvèrent à New York pour une deuxième série de pourparlers sur la production et l'exportation de missiles balistiques, mais sans réelle avancée. Le fait que les États-Unis imposèrent, entre 1996 et 1998, des sanctions à la RPDC pour ses transferts de missiles et de technologie des missiles ne favorisa pas vraiment une amélioration de leurs relations. Le 16 juin 1998, l'Agence centrale de presse coréenne (KCNA) déclara que la question des missiles était liée à la souveraineté et à l'existence même de la RPDC, et que si l'Amérique voulait empêcher la RPDC d'exporter des missiles, elle devait lever l'embargo économique dès que possible et compenser les pertes que subirait la RPDC si elle mettait un terme à ses exportations<sup>3</sup>.

Le 31 août 1998, la RPDC réalisa son premier essai en vol d'un missile à deux étages Taepo Dong-1, d'une portée de 1 500 à 2 000 km. Ce tir provoqua une grande inquiétude aux États-Unis, au Japon, en République de Corée et dans d'autres pays. Suite à ce tir, le Sénat des États-Unis décida

---

Gu Guoliang est directeur adjoint de l'Institute of American Studies (Beijing), où il est chargé de recherche. Il est aussi directeur du Center for Arms Control and Nonproliferation Studies de la Chinese Academy of Social Sciences.

d'annuler le financement de livraisons de fuel lourd à la RPDC. Le Japon annula son aide alimentaire et les pourparlers de normalisation politique avec la RPDC ainsi qu'une aide financière de 1 milliard de dollars à l'Organisation pour le développement énergétique de la péninsule coréenne (KEDO) pour la construction de deux réacteurs à eau ordinaire, à Sinpo. Le 1er octobre 1998, la RPDC et les États-Unis se rencontrèrent pour une troisième série de pourparlers sur la question des missiles. Les États-Unis demandèrent à la RPDC de limiter sérieusement ses exportations et programmes de missiles en échange d'un assouplissement des sanctions économiques. La RPDC refusa. En mars 1999, lors de la quatrième série de pourparlers sur les missiles, la RPDC proposa d'arrêter ses exportations de missiles en échange de compensations financières de la part des États-Unis, ce que ces derniers jugèrent inacceptable.

Quelques mois plus tard, des progrès furent enregistrés. William Perry, coordonnateur de la politique des États-Unis à l'égard de la Corée du Nord, se rendit en RPDC du 25 au 28 mai 1999. Il proposa de lever les sanctions économiques, d'apporter une assistance économique et de nouer des relations diplomatiques avec la RPDC à condition que cette dernière arrête ses programmes nucléaires et de missiles<sup>4</sup>. Perry voulait parvenir à un arrêt complet et vérifiable de la mise au point, de la fabrication et des essais de missiles de la RPDC. Lors des pourparlers de Berlin, du 7 au 12 septembre, la RPDC accepta un moratoire sur les essais de missiles à longue portée le temps de pourparlers de haut niveau avec les États-Unis.

Du 9 au 12 octobre 2000, le vice-maréchal Jo Myong Rok, premier vice-président de la Commission de défense nationale de la Corée du Nord et envoyé spécial du Président Kim Jong Il, se rendit aux États-Unis pour une visite officielle. Il remit une lettre au Président Clinton et s'entretint avec le Secrétaire à la défense et le Secrétaire d'État des États-Unis. Selon le communiqué conjoint des États-Unis et de la RPDC, du 12 octobre, les deux parties ont déclaré qu'aucun des deux Gouvernements n'avait d'intention hostile à l'encontre de l'autre et affirmé leur volonté de faire tous les efforts nécessaires pour établir de nouvelles relations libérées de l'antagonisme passé<sup>5</sup>. La RPDC s'engageait à ne pas lancer de missile à longue portée pendant la durée des pourparlers sur les missiles.

Le 23 octobre, le Secrétaire d'État américain, Madeleine Albright, se rendit à Pyongyang pour s'entretenir avec Kim Jong Il, Président de la Commission de défense nationale de la Corée du Nord. Les deux parties firent des progrès significatifs sur des questions majeures, et notamment sur celles de sécurité<sup>6</sup>. Kim Jong Il dit à Albright que le lancement du Taepo Dong en 1998 avec constitué « le premier lancement de satellite et resterait le dernier »<sup>7</sup>.

Après la visite de Mme Albright à Pyongyang, les deux pays tinrent, à Kuala Lumpur en novembre, des pourparlers de trois jours sur la question des missiles. Selon le communiqué de presse de Robert J. Einhorn, secrétaire d'État adjoint pour la non-prolifération, les pourparlers furent détaillés et constructifs, et évoquèrent des questions de fond. Toutes les questions relatives aux missiles qui intéressent les deux pays furent abordées, et notamment celle des exportations nord-coréennes et celle des programmes de missiles de la RPDC. Les délégations examinèrent aussi sérieusement l'idée de services pour le lancement de satellites si la RPDC acceptait de limiter considérablement ses activités dans le domaine des missiles<sup>8</sup>.

Ces progrès importants furent interrompus avec l'arrivée au pouvoir de l'Administration Bush, en 2001. La nouvelle administration adopta une ligne dure envers la RPDC, l'accusant publiquement de faire partie de l'« axe du mal ». Les conditions politiques des discussions bilatérales disparurent. Depuis, aucun progrès n'a été enregistré dans le sens de pourparlers sur les missiles.

À ce jour, la RPDC dispose d'environ 600 missiles Scud, d'une portée comprise entre 300 et 500 km, et de Nodong-1, d'une portée de 1 300 km, capables d'atteindre la République de Corée et la plupart du territoire du Japon. Le Département de la défense des États-Unis précise dans un rapport de 2001, intitulé *Proliferation: Threat and Response*, que la Corée du Nord met au point le Taepo

Dong 2 (ICBM), qui pourrait envoyer une charge de plusieurs centaines de kilogrammes en Alaska ou à Hawaï, et une charge plus légère dans la moitié Ouest du territoire des États-Unis<sup>9</sup>. Selon un rapport récent, la RPDC est en train de déployer un nouveau missile balistique à portée intermédiaire, qui pourrait aller trois fois plus loin que les précédents missiles nord-coréens et atteindre les installations américaines en Asie<sup>10</sup>. Les États-Unis s'inquiètent, en outre, des exportations nord-coréennes de missiles vers les pays du Moyen-Orient. Ces préoccupations ont conduit l'administration Bush à menacer d'employer la force pour régler la question des programmes nucléaires et de missiles de la RPDC. Le Président Bush a lancé l'Initiative de sécurité contre la prolifération afin d'intercepter les exportations de missiles de la RPDC.

### ***Les programmes de défense antimissile et l'accroissement des moyens de défense du Japon***

L'intérêt du Japon pour les missiles à longue portée inquiète ses voisins. Le quotidien japonais *Daily Yomiuri* a révélé que le nouveau programme quinquennal de défense, soumis par l'Agence de défense du Japon le 3 décembre 2004 au parti démocratique libéral, proposait la mise au point de missiles surface-surface de longue portée à guidage de précision, d'une portée maximale de 300 km, qui pourraient frapper des cibles ennemies à l'étranger<sup>11</sup>. Selon l'Agence de défense du Japon, une telle technologie était nécessaire pour défendre les îles éloignées de l'archipel.

Le parti New Komeito, membre de la coalition dirigée par le parti démocratique libéral, s'est opposé à cette technologie car elle représente une capacité offensive. La proposition a donc été retirée du projet 2005-2009 concernant l'accroissement des moyens de défense. Il n'en reste pas moins, comme l'a fait remarquer Fukushima Nukaga, co-président du conseil de la coalition dirigeante sur les questions de sécurité, que la plupart des membres de ce conseil qui étaient affiliés au parti démocratique libéral soutenaient cette recherche<sup>12</sup>.

Depuis que la RPDC a testé son missile Taepo Dong-1, en 1998, de plus en plus d'officiels japonais se sont exprimés en faveur d'une politique de frappe préemptive. Ils ont explicitement déclaré qu'il est légitime pour le Japon d'attaquer des bases ennemies qui possèdent des missiles guidés avant que le pays ne soit attaqué. Aujourd'hui, l'opinion dominante au Japon est qu'un réexamen des capacités militaires actuelles est nécessaire en raison des nouvelles circonstances internationales. Par conséquent, la course au missile à longue portée va très certainement reprendre. Il est également significatif que les fusées commerciales du Japon puissent être transformées en missiles balistiques de portée équivalente à celle des ICBM de Washington<sup>13</sup>.

***Depuis que la RPDC a testé son missile Taepo Dong-1, en 1998, de plus en plus d'officiels japonais se sont exprimés en faveur d'une politique de frappe préemptive.***

Le projet nippo-américain de défense antimissile suscite également une grande inquiétude. Ces dernières années, les Gouvernements de Bush et Junichiro Koizumi ont accéléré leur collaboration sur le programme de défense antimissile. Le nouveau programme de défense nationale et le programme 2005-2009 concernant l'accroissement des moyens de défense approuvé par le Gouvernement japonais, le 10 décembre 2004, énoncent une politique prévoyant la mise en place d'un système de défense antimissile. Le Gouvernement japonais ajouta au système de défense antimissile des équipements cruciaux ainsi que des unités majeures, et notamment quatre navires de guerre équipés du système Aegis et trois batteries de missiles surface-air Patriot PAC-3. Les États-Unis ont déjà admis, en principe, la production sous licence par le Japon de missiles surface-air mis au point par les États-Unis, qui seront au cœur du système commun de défense antimissile<sup>14</sup>. L'Agence de défense du Japon envisage de commencer le déploiement d'un système de défense antimissile balistique en 2006 et va y consacrer 10 milliards de dollars au cours des sept prochaines années.

Afin de faciliter la coopération entre les États-Unis et le Japon pour la mise au point, la production et le déploiement du programme de défense antimissile, les nouvelles directives de défense prévoient l'assouplissement de l'interdiction sur l'exportation d'armement que le Japon avait maintenue depuis 1976 en raison de sa constitution<sup>15</sup>. Le porte-parole du Gouvernement japonais, Hiroyuki Hosoda, a annoncé le 10 décembre 2004 que le Japon exclurait de cette interdiction les éléments liés à la défense antimissile lorsque la recherche conjointe passerait aux phases de mise au point et de production. La réalisation d'un système de défense antimissile balistique marque un tournant dans la politique de défense japonaise par rapport à la position prudente qu'avait eu le gouvernement précédent à l'égard d'un projet commun avec les États-Unis pour la recherche et la mise au point d'une défense antimissile.

Cette évolution a conduit les gens de la région à s'interroger sur la direction suivie par le Japon. Le Livre blanc sur la défense de 2004 prône un changement de la Force japonaise d'autodéfense ; il préconise de passer d'une force de défense en cas d'invasion à une « force plus fonctionnelle », capable de faire face à deux menaces majeures, les attaques terroristes et les attaques de missiles. Encouragé par les États-Unis à jouer un plus grand rôle militaire à l'étranger, le Japon souligne dans le Livre blanc sur la défense que la participation à des « activités internationales » devrait être l'une des tâches principales de la Force japonaise d'autodéfense. Tout cela montre bien l'ambition de l'Administration Koizumi de jouer un rôle militaire dans la région et au-delà. Ce gouvernement a envoyé 1 000 hommes en Iraq et dans les pays voisins pour participer aux travaux de reconstruction. En 2001, Koizumi réagit à la « guerre contre la terreur » lancée par les États-Unis en faisant adopter une législation qui autorisait la marine à fournir un soutien logistique aux forces en Afghanistan. La décision du Gouvernement japonais, du 9 décembre 2004, de prolonger d'une année la mission de la Force japonaise d'autodéfense en Iraq est un autre signe de la nouvelle idée que le Japon se fait de son rôle dans le monde.

Le nouveau dispositif de défense du Japon inquiète ses voisins asiatiques, qui souffrirent de la politique expansionniste du Japon au début du siècle dernier. Après que le Japon eut révisé son programme de défense, un certain nombre de commentateurs de pays asiatiques et européens ont exprimé leur inquiétude devant les intentions du Japon et son futur rôle en Asie de l'Est.

### *Le mystérieux programme de missiles de la République de Corée*

La République de Corée commença, dans les années 70, ses programmes sur le nucléaire et les missiles. En 1978, la République de Corée avait réussi à transformer les missiles surface-air Nike Hercules que lui avaient fournis les États-Unis en missiles balistiques d'une portée comprise entre 150 et 250 km. La mise au point du programme de missiles de la République de Corée suscita l'inquiétude de Washington et conduisit au mémorandum de 1979, qui limitait à 180 km la portée des missiles de Séoul.

Au cours des années 80 et 90, la République de Corée continua de mettre au point ses propres missiles balistiques et les perfectionna, testant à plusieurs reprises le Hyon Mu NHK-A. Depuis 1995, la République de Corée a cherché activement à annuler le mémorandum de 1979 et à adhérer au Régime de contrôle de la technologie des missiles (RCTM). Début janvier 2001, Washington a abandonné l'accord de 1979. En mars 2001, la République de Corée a adhéré au RCTM ; en devenant membre, la République de Corée peut disposer de missiles balistiques avec une charge de 500 kg pour une portée de 300 km. Fin 2001, la République de Corée avait procédé, à titre d'essai, au tir d'un missile qui pouvait atteindre n'importe quelle région de la RPDC.

S'agissant de défense antimissile, la République de Corée dispose de centaines de missiles surface-air Nike Hercules, d'une portée de 180 km, achetés aux États-Unis, et qui ont été déployés dans le

pays depuis 1965 comme dissuasion contre des attaques aériennes<sup>16</sup>. La République de Corée a cherché à remplacer les missiles Nike avec des missiles PAC-3 et les États-Unis essaient de convaincre la République de Corée de s'engager dans un programme commun de défense antimissile balistique.

Les activités de la République de Corée qui lui ont permis d'améliorer la portée de ses missiles et de mettre au point des capacités de lancement de satellites restent quelque peu mystérieuses. Les révélations récentes concernant les activités secrètes de la République de Corée en matière de recherche nucléaire ont suscité l'inquiétude des pays voisins.

En août 2004, sous la pression de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), la République de Corée a reconnu publiquement qu'elle avait mené secrètement, par le passé, des activités de recherche nucléaire. Elle a déclaré qu'elle avait procédé à des activités d'enrichissement chimique de l'uranium entre 1979 et 1981, qu'elle avait séparé de petites quantités de plutonium en 1982, et qu'elle avait testé l'enrichissement de l'uranium en 2000<sup>17</sup>. Les scientifiques de l'Institut coréen de recherche sur l'énergie atomique (KAERI), à Daejeon, avaient raffiné de l'uranium à un taux moyen de 10,2% et même au taux très élevé de 77%, proche d'une qualité militaire. L'AIEA décida de ne pas porter la question devant le Conseil de sécurité, car elle estimait que ces essais avaient été de petite ampleur et réalisés à titre expérimental et que la République de Corée avait coopéré avec l'Agence lors de ses enquêtes sur la question. Il n'empêche que les expériences clandestines de la République de Corée ont sérieusement entamé la crédibilité du régime international de non-prolifération et inquiété la communauté internationale. Les incertitudes demeurent s'agissant des capacités nucléaires et des missiles de la République de Corée et de leur incidence sur les pourparlers à six et la sécurité en Asie du Nord-Est.

*Les révélations récentes concernant les activités secrètes de la République de Corée en matière de recherche nucléaire ont suscité l'inquiétude des pays voisins.*

### ***Les craintes de la Chine face à la prolifération des missiles et au projet de défense antimissile***

Les inquiétudes de la Chine en matière de sécurité s'articulent sur trois axes. Premièrement, la Chine s'inquiète des programmes nord-coréens qui portent sur le nucléaire et les missiles. La Chine prône une péninsule coréenne non nucléaire. La Chine a besoin d'un environnement stable pour se concentrer sur son développement économique ; la prolifération des missiles et la course aux armements en Asie de l'Est ne sont donc pas dans l'intérêt de la Chine. La Chine craint que le programme de missiles de la RPDC ne produise un effet domino et ne serve de prétexte au Japon pour se doter de capacités nucléaires et de missiles. La Chine a joué un rôle important dans les pourparlers à six et fait de grands efforts pour convaincre la RPDC de renoncer à ses programmes sur le nucléaire et les missiles. La Chine s'est associée à la communauté internationale pour lutter contre la prolifération des missiles en Asie du Nord-Est et a défendu l'objectif général de l'Initiative de sécurité contre la prolifération.

Deuxièmement, la Chine s'inquiète du projet de défense antimissile balistique que les États-Unis entendent déployer et qui pourrait réduire à néant la crédibilité de sa petite force de dissuasion nucléaire. La Chine est aussi très inquiète de voir le Japon développer son arsenal de missiles et coopérer avec les États-Unis sur le projet de défense antimissile. La porte-parole du Ministère chinois des affaires étrangères, Zhang Qiyue a déclaré : « Nous sommes très inquiets des grands changements qui interviennent dans la stratégie de défense militaire du Japon et des conséquences qu'ils pourraient entraîner »<sup>18</sup>. La Chine n'est pas convaincue que le système de défense antimissile balistique vise uniquement à contrer une attaque au missile par la RPDC. Comme l'a fait observer un analyste, « le

programme de missiles de la RPDC est en fait primitif et il est peu probable qu'il constitue une menace pour les États-Unis dans un avenir proche. Washington semble avoir exagéré les capacités de la Corée du Nord dans le cadre de son projet de défense antimissile »<sup>19</sup>.

Troisièmement, la Chine s'inquiète des ventes américaines de missiles à Taiwan et d'un éventuel projet commun de défense antimissile avec Taiwan qui pourrait inciter les séparatistes taiwanais à aller encore plus loin dans le sens de l'indépendance. Le Pentagone a autorisé la vente d'armes à Taiwan, pour 520 millions de dollars, et notamment celle de 631 missiles destinés à des hélicoptères ou des avions. Le Pentagone a approuvé ces ventes de missiles et autre équipement à Taiwan pour préserver l'équilibre militaire dans la région. Ces ventes devraient aussi inclure 449 missiles air-surface Hellfire II pour des hélicoptères OH-58D et Super Cobra. En raison du programme de défense antimissile balistique entre le Japon et les États-Unis, la Chine ne veut pas que le Japon soit impliqué dans un conflit.

La mise au point et le déploiement par les États-Unis d'une défense antimissile balistique (et notamment leur collaboration avec des pays d'Asie du Nord-Est) ont une incidence directe sur le rythme de modernisation de la défense nationale chinoise.

La modernisation de la défense nationale de la Chine suscite une certaine inquiétude aux États-Unis et au Japon. Le *Annual Report on the Military Power of the People's Republic of China*, du Département de la défense des États-Unis, publié le 28 mai 2004, exagère encore une fois la puissance militaire de la Chine, et notamment son arsenal de missiles, met l'accent sur l'insuffisance de la puissance militaire de Taiwan et souligne le danger de la « menace chinoise ». Quant au Livre blanc sur la défense du Japon, de 2004 et le nouveau programme de défense nationale, ils identifient explicitement la Chine comme une menace potentielle majeure pour la sécurité du Japon, en précisant que « la Chine a modernisé ses forces nucléaires et ses missiles, ainsi que ses forces aériennes et navales. Il importe d'examiner avec précaution la question de savoir si cette modernisation dépasse les besoins nécessaires pour assurer la défense de la Chine, et toute évolution dans ce domaine mérite une attention particulière »<sup>20</sup>.

Avec la nouvelle donne internationale, la Chine doit moderniser ses capacités de défense nationale pour assumer tout simplement ses besoins défensifs. Alors que les États-Unis possèdent le plus grand arsenal nucléaire du monde, profitent de la révolution dans les affaires militaires, offrent un parapluie nucléaire à leurs alliés en Asie du Nord-Est et renforcent la coopération autour du projet de défense antimissile balistique, la Chine doit compter sur elle-même si elle veut avoir une

***La Chine n'a ni les moyens, ni l'intention, de s'engager dans une course aux missiles.***

dissuasion nucléaire minimale crédible pour défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale. Elle a fait des efforts pour améliorer la surviabilité et la mobilité de ses missiles et mettre au point d'autres contre-mesures pour préserver la crédibilité de son petit arsenal nucléaire et relever le défi du programme de défense antimissile balistique. Comme le précise clairement la Chine dans son Livre blanc sur la défense, « la Chine dispose d'une force nucléaire de riposte, petite mais efficace, afin de dissuader d'éventuelles attaques nucléaires par d'autres pays »<sup>21</sup>. La Chine n'a ni les moyens, ni l'intention, de s'engager dans une course aux missiles.

La Chine reconnaît de plus en plus l'importance des initiatives internationales visant à contrer la prolifération des missiles, car elle se trouve dans une région où les missiles ont tendance à se multiplier. Depuis le début des années 90, la Chine a pris de grandes mesures en s'alliant à la communauté internationale pour lutter contre la prolifération des missiles. Elle a fait de grands efforts pour intégrer le régime international de non-prolifération ainsi que les régimes visant à empêcher la prolifération des missiles comme le RCTM.

Le Gouvernement chinois déclara, en février 1992, qu'il agirait conformément aux directives et aux paramètres du RCTM pour ses exportations de missiles et de technologies connexes. En 1994,

la Chine prit l'engagement de ne pas exporter de missiles sol-sol ayant des capacités égales ou supérieures aux limites de portée et de charge fixées par le RCTM, autrement dit ayant une portée d'au moins 300 km et une charge d'au moins 500 kg. En 2000, la Chine a déclaré qu'elle n'avait pas l'intention d'aider d'aucune façon un pays quel qu'il soit à mettre au point des missiles balistiques qui pourraient être utilisés pour lancer des armes nucléaires. En août 2002, le Gouvernement chinois a promulgué les *Regulations of the People's Republic of China on Export Control of Missiles and Missile-Related Items and Technologies*, et la liste de contrôle<sup>22</sup>.

Depuis le début des années 90, les États-Unis ont engagé avec la Chine une série de pourparlers sur la question des missiles. Pendant des années, les États-Unis tentèrent de convaincre la Chine d'adhérer au RCTM, mais la Chine critiquait ce régime comme un arrangement entre quelques pays. Mais lorsque la Chine comprit mieux le RCTM et décida, début 2004, de proposer son adhésion et d'assumer une plus grande responsabilité en tant que grande puissance dans la lutte contre la prolifération des missiles et d'améliorer ses relations avec les États-Unis, ces derniers changèrent d'avis et refusèrent sa candidature. Certains responsables américains estimaient que « la façon dont la Chine applique sa réglementation concernant le contrôle des exportations de missiles pose encore des problèmes »<sup>23</sup>. Cette position contrastait avec celle de l'Union européenne. Le 9 décembre 2004, la Chine et l'Union européenne firent une déclaration commune sur la non-prolifération et la maîtrise des armements dans laquelle il est explicitement précisé que « l'Union européenne soutient l'entrée de la Chine dans le RCTM »<sup>24</sup>. Le changement de position des États-Unis a surpris la Chine. Selon certains analystes, ce revirement pourrait s'expliquer par le fait que certains aux États-Unis ne voudraient pas que la Chine partage sa technologie des missiles avec d'autres membres du RCTM.

### ***La défense antimissile n'est pas une solution pour empêcher la prolifération des missiles en Asie du Nord-Est***

Une défense antimissile ne peut protéger efficacement un pays contre des attaques de missiles ni empêcher des attaques terroristes. Une défense antimissile ne peut qu'entraîner une concurrence de missiles offensifs et défensifs en Asie du Nord-Est. La mise au point d'armements offensifs et défensifs est interactive. La mise au point du programme de défense antimissile balistique stimulera inévitablement la mise au point et la production de missiles balistiques offensifs et de contre-mesures. La course aux armements a déjà commencé dans la région.

Comme les missiles balistiques offensifs et défensifs utilisent les mêmes technologies, la mise au point et le déploiement d'une défense antimissile par les États-Unis et leurs alliés constituent une prolifération de missiles balistiques et de leurs technologies. Il sera difficile de dissuader ou d'empêcher d'autres pays, comme la RPDC, d'exporter des missiles et des technologies de missiles tandis que les États-Unis partagent leurs technologies avec leurs alliés en Asie du Nord-Est et au Moyen-Orient.

Le déploiement d'une défense antimissile balistique pourrait entamer l'efficacité de la dissuasion et compromettre la sécurité des États-Unis. En dépensant des dizaines de milliards de dollars pour se protéger contre la menace d'armes de destruction massive transportées par des missiles balistiques, les États-Unis ne font qu'accroître l'idée selon laquelle les capacités de destruction massive sont un moyen de dissuasion efficace contre toute intervention américaine ; ils renforcent ainsi l'attrait des armes de destruction massive pour certains pays.

La mise au point d'une défense antimissile balistique par les États-Unis et le Japon pourrait déstabiliser la situation en Asie du Nord-Est. À mesure qu'augmentent les craintes concernant les programmes nord-coréens pour le nucléaire et les missiles, le Japon se dote de nouveaux systèmes de défense antimissile. Ce qui explique la suspicion et l'inquiétude grandissantes en Chine, mais aussi

dans d'autres pays asiatiques, sur les intentions du Japon et sur le rôle militaire qu'il entend jouer à l'avenir. Le programme américain de défense antimissile est un facteur qui pourrait compromettre la stabilité dans le détroit de Taiwan. Si les États-Unis transfèrent à Taiwan des systèmes de défense antimissile balistique, la Chine craint que cela n'encourage les séparatistes dans le sens de la sécession ; il sera alors plus difficile pour la Chine de réussir une unification pacifique. Le porte-parole du Ministère chinois des affaires étrangères a prévenu que les discussions concernant une coopération antimissile entre les États-Unis et Taiwan et des ventes d'armes risquaient d'exalter les forces sécessionnistes de Taiwan. Il a donc invité les États-Unis à reconnaître très clairement les conséquences graves que cela pourrait avoir sur une question aussi sensible.

***Le projet de défense antimissile compromet la coopération entre les grandes puissances pour lutter contre la prolifération des missiles balistiques en Asie orientale.***

Le projet de défense antimissile compromet la coopération entre les grandes puissances pour lutter contre la prolifération des missiles balistiques en Asie orientale. La Russie et la Chine sont très méfiantes à l'égard du projet américain de défense antimissile balistique car il pourrait compromettre la crédibilité de leurs arsenaux nucléaires. En mettant au point et en déployant une défense antimissile, les États-Unis veulent atteindre une supériorité militaire absolue avec leurs moyens offensifs et défensifs, et accroître encore plus l'écart entre les États-Unis et les autres pays. Ce qui sapera à coup sûr la confiance entre les grandes puissances et se répercutera sur leur coopération pour lutter contre la prolifération des missiles balistiques en Asie orientale.

Face à la menace que représentent les armes de destruction massive, l'administration Bush a décidé de mettre l'accent sur le déploiement d'une défense antimissile et de dévaloriser le rôle des traités multilatéraux de non-prolifération et de maîtrise des armements. En se retirant du Traité concernant la limitation des systèmes de missiles antimissiles balistiques (Traité ABM), en adoptant une attitude négative à l'égard du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) et en rejetant le protocole de vérification pour la Convention sur les armes biologiques ou à toxines, les États-Unis ont porté atteinte à d'autres éléments du régime de non-prolifération comme le TNP et différentes initiatives contre la prolifération des missiles. L'attitude des États-Unis à l'égard des régimes de non-prolifération ne peut qu'entamer la crédibilité de tous les régimes de non-prolifération ; il est dès lors difficile d'instaurer un régime universel solide de non-prolifération.

***Le dialogue est la bonne solution***

La prolifération des missiles balistiques est un problème complexe auquel la communauté internationale doit faire face. La solution nécessite des moyens politiques et diplomatiques et une approche globale pour régler à la fois les causes et les symptômes.

Il est de la plus haute importance de faire disparaître les raisons qui peuvent inciter certains à acquérir des missiles balistiques en favorisant un contexte international pacifique dans lequel les pays se sentent en sécurité et fondent leurs relations sur une confiance mutuelle, sur des intérêts réciproques et sur l'égalité. Les pays de la région doivent absolument améliorer leurs relations politiques (il faut notamment une amélioration des rapports États-Unis-RPDC, RPDC-République de Corée, États-Unis-Chine, Chine-Japon et Japon-RPDC). Les États-Unis, le Japon et la Chine devraient organiser un dialogue stratégique pour mieux comprendre leurs intentions stratégiques respectives. Si les relations politiques ne s'améliorent pas, il sera difficile de résoudre le problème de la prolifération des missiles.

Il faudrait donner aux pays qui sont prêts à renoncer à l'acquisition de missiles balistiques une garantie de sécurité crédible et les mesures d'encouragement nécessaires. La RPDC a dit à plusieurs reprises qu'elle était prête à renoncer à son programme de missiles et à arrêter ses exportations de

missiles si les États-Unis lui donnaient une garantie de sécurité sous la forme d'un traité de non-agression ainsi que des compensations financières. Si l'administration Bush se disait prête à engager des pourparlers bilatéraux avec la RPDC sur la question des missiles, que ce soit ou non dans le cadre des pourparlers à six, des résultats positifs pourraient être escomptés.

La collaboration internationale, et notamment celle entre les grandes puissances, est indispensable pour régler efficacement la question de la prolifération des missiles. Il s'agit d'un problème mondial qui a trait à la sécurité de tous les pays au XXI<sup>e</sup> siècle. Il ne s'agit donc pas d'un problème que les États-Unis pourront régler seuls avec leur programme de défense antimissile. Les grands pays doivent comprendre la menace commune que représente la prolifération des missiles balistiques et combiner leurs efforts pour l'empêcher. Des progrès dans le sens de la non-prolifération sont inconcevables sans une participation universelle et une coopération de la communauté internationale.

Il est essentiel de préserver et renforcer l'intégrité et l'autorité du régime international de non-prolifération et de maîtrise des armements. S'il est important de renforcer le régime actuel de non-prolifération (en particulier le régime de contrôle des exportations), il faut de toute urgence instaurer un régime multilatéral de non-prolifération des missiles, ayant force exécutoire et prévoyant des normes internationales concertées ainsi qu'un mécanisme qui permettrait de contrôler, sous l'égide des Nations Unies, la production, les transferts, les essais et le déploiement de missiles. Le 31 octobre 2001, la résolution A/C.1/56/L.6, parrainée par l'Iran et intitulée « Missiles », fut adoptée par la Première Commission des Nations Unies, puis deux mois plus tard, par l'Assemblée générale. La résolution souligne « qu'il faut adopter à l'égard des missiles une position globale, équilibrée et non discriminatoire afin de contribuer à la paix et la sécurité internationales ». Après que cette résolution fut adoptée, plusieurs rencontres d'experts eurent lieu, mais aucune avancée significative n'a été enregistrée en raison de la complexité de cette question. Il est toutefois important de poursuivre ces efforts dans le cadre des Nations Unies. Il faut aussi créer une instance pour examiner comment régler la question de la prolifération des missiles en Asie du Nord-Est. Les pourparlers à six pourraient rester une plateforme de dialogue et jouer un rôle important, mais des discussions bilatérales sur la question des missiles entre la RPDC et les États-Unis sont essentielles. Le dialogue et les moyens diplomatiques devraient remplacer la menace de frappe préemptive ou d'interception par la force.

En conclusion, la prolifération des missiles est un problème grave et complexe qui déstabilise la situation en Asie du Nord-Est. Une défense antimissile ne peut résoudre le problème de la prolifération des missiles ; elle ne peut que stimuler une course aux armements dans la région et compromettre les objectifs de stabilité stratégique et de non-prolifération. Le problème de la prolifération des missiles ne pourra être réglé efficacement que par des moyens pacifiques et par le biais d'une coopération entre tous les pays concernés dans la région grâce à un régime international de non-prolifération sous l'égide des Nations Unies.

## Notes

1. Brooke Milton et Gaurav Kampani, document non daté, *North Korea's missile development: an updated chronology*, Center for Nonproliferation Studies, Monterey Institute of International Studies.
2. *Christian Science Monitor*, 27 décembre 1993, p. 4.
3. KCNA, « Successful launch of first satellite in the DPRK », 4 septembre 1998.
4. *Korea Times* (Séoul), 21 mai 1999.
5. Le texte du communiqué est disponible dans son intégralité à l'adresse <[russia.shaps.hawaii.edu/fp/us/us\\_nk\\_communique\\_20001012.html](http://russia.shaps.hawaii.edu/fp/us/us_nk_communique_20001012.html)>.
6. Département d'État américain, 2000, *Remarks by Secretary of State Madeleine K. Albright and Question and Answer Session at National Press Club*, 2 novembre, à l'adresse <[japan.usembassy.gov/e/p/tp-c211.html](http://japan.usembassy.gov/e/p/tp-c211.html)>.
7. Doug Struck et Steven Mufson, « N. Korea mulls curb of missile programme », *Washington Post*, 25 octobre 2000.
8. Communiqué de presse de Robert J. Einhorn, Secrétaire d'État adjoint pour la non-prolifération, à Kuala Lumpur (Malaisie), 3 novembre 2000, à l'adresse <[japan.usembassy.gov/e/p/tp-c213.html](http://japan.usembassy.gov/e/p/tp-c213.html)>.

9. États-Unis, Bureau du Secrétaire à la défense, 2001, *Proliferation: Threat and Response*, United States Government Printing Office, p. 11.
10. Paul Kerr, 2004, « New North Korean Missile Suspected », *Arms Control Today*, septembre.
11. *Daily Yomiuri*, 3 décembre 2004.
12. Nao Shimoyachi, 2004, « Long-range missile quest off defense buildup plan », *Japan Times*, 10 décembre, à l'adresse < 202.221.217.59/print/news/nn12-2004/nn20041210a2.htm > .
13. Selon un rapport de Selig Harrison, préparé pour la Commission pour évaluer la menace des missiles balistiques (ou Commission Rumsfeld), à l'adresse < www.fas.org/irp/threat/missile/rumsfeld/pt2\_selig.htm > .
14. AFP, 2004, « US Agrees To Japan's Licensed Production Of PAC-3 Missiles: Report », 23 novembre.
15. Natalie Obiko Pearson, 2004, « Japan Defense Plan Shifts Pacifist Stance », *Associated Press*, 10 décembre.
16. United Press International, 2001, « South Korea's Missile System in Trouble », 24 décembre.
17. Jungmin Kang et al., « South Korea's nuclear surprise », *Bulletin of the Atomic Scientists*, janvier/février 2005, p. 40 à 49.
18. *China Daily*, 11 décembre 2004.
19. « The truth about North Korea's missile programme », *STRATFOR.COM Global Intelligence Update*, 6 mars 2001.
20. « Outline points overseas for SDF to defend Japan », *The Asahi Shimbun*, 11 décembre 2004.
21. Chine, 2000, *China's National Defense in 2000*, Beijing, Information Office of the State Council of PRC, octobre, p. 13, à l'adresse < www.china.org.cn/e-white/2000/> .
22. Chine, 2003, *China's Nonproliferation Policy and Measures*, Beijing, Information Office of the State Council of PRC, décembre, p. 16 et 17, à l'adresse < www.fas.org/nuke/guide/china/doctrine/wpnp1203.html > .
23. Paul Kerr et Wade Boese, 2004, « China Seeks to Join Nuclear, Missile Groups », *Arms Control Today*, vol. 34, n° 2 (mars).
24. *Joint Declaration of the People's Republic of China and the European Union on Non-proliferation and Arms Control*, 8 décembre 2004, à l'adresse < ue.eu.int/ueDocs/cms\_Data/docs/pressData/en/er/83002.pdf > .